

PLAN DE COURS

POL-7063 : Éthique et relations internationales

NRC 88143 | Automne 2023

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Présentation des différentes approches philosophiques et normatives qui dominent la réflexion éthique dans l'étude des relations internationales, notamment le réalisme, le communautarisme et le cosmopolitisme. Exploration de leurs implications concrètes pour des questions éthiques actuelles telles que les droits de l'homme, la pauvreté et les inégalités mondiales, la migration, le changement climatique, la guerre, l'intervention humanitaire et la gouvernance mondiale. Évaluation critique de leurs principales forces et faiblesses.

Plage horaire

Cours en classe

vendredi	12h30 à 15h20	DKN-1257	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023
----------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=155029>

Coordonnées et disponibilités

Sylvie Loriaux

Enseignante

DKN-4423

sylvie.loriaux@pol.ulaval.ca

Disponibilités

vendredi :

15h30 à 17h00 - [DKN-4423](#) - du 5 sept. 2023 au 22 déc. 2023

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important concernant les appareils mobiles  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Présentation orale	6
Participation à la discussion en classe	6
Essai 1	6
Essai 2	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Objectif général du cours

À la fin du cours, les étudiant.e.s seront en mesure de :

- présenter et comparer les principales approches éthiques des relations internationales; ils/elles seront, en outre, capables de les appliquer à des enjeux mondiaux concrets et de juger de leur valeur;
- présenter et se positionner dans les grands débats éthiques qui traversent aujourd'hui le domaine des relations internationales;
- synthétiser un texte académique d'éthique en relations internationales (rédigé en français ou en anglais); le présenter oralement de façon claire, concise et structurée; le commenter de façon critique et identifier de nouvelles pistes de réflexion;
- analyser un argumentaire philosophique en identifiant les parties qui le composent et en présentant, dans une discussion avec d'autres personnes, des arguments en sa faveur ou en sa défaveur;
- s'informer sur un thème d'éthique en relations internationales donné en cherchant des textes académiques pertinents; développer et défendre par écrit leur propre point de vue en anticipant et en répondant aux éventuelles objections.

Approche pédagogique

Chaque session (sauf la première, qui sera en partie introductive) débutera par un exposé magistral dans lequel la professeure explicitera les notions théoriques, principes normatifs et enjeux fondamentaux liés au thème à traiter. Cet exposé sera suivi de présentations orales, au cours desquelles des étudiant.e.s qui auront été désigné.e.s au préalable résumeront et commenteront brièvement les lectures obligatoires de la semaine. Ensemble, le cours magistral et les présentations orales fourniront les bases d'une discussion critique collective. Il s'agira non seulement d'établir des liens entre les lectures obligatoires et les informations transmises dans le cours magistral, mais aussi d'analyser, de comparer et d'évaluer les arguments développés par chaque auteur. Il est donc essentiel pour tou.te.s les étudiant.e.s de préparer ces lectures avant de se présenter au cours.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Approches	
1. Éthique et réalisme en relations internationales	8 sept. 2023
2. La 'Société des États' et le nationalisme	15 sept. 2023
3. Le cosmopolitisme	22 sept. 2023
Questions thématiques	
4. Face à la pauvreté et aux inégalités mondiales	29 sept. 2023
5. Qu'est-ce qu'un commerce international équitable?	6 oct. 2023
6. Guerre juste, pacifisme et réalisme	13 oct. 2023
7. De l'intervention humanitaire à la responsabilité de protéger	20 oct. 2023
8. L'éthique de l'immigration	27 oct. 2023
Remise de l'essai 1	27 oct. 2023
Semaine de lecture	
9. Entre l'autodétermination politique et l'intégrité territoriale	10 nov. 2023
10. La justice climatique	17 nov. 2023
11. Les angles morts de la justice mondiale: questions de genre et de 'race'	24 nov. 2023

Pas de cours	1 déc. 2023
Fête de l'Université	8 déc. 2023
12. L'avenir de la gouvernance mondiale	15 déc. 2023
Remise de l'essai 2	22 déc. 2023

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Présentation orale	À déterminer	Individuel	20 %
Participation à la discussion en classe	À déterminer	Individuel	10 %
Essai 1	Dû le 27 oct. 2023 à 23h59	Individuel	30 %
Essai 2	Dû le 22 déc. 2023 à 23h59	Individuel	40 %

Présentation orale (20%)

Chaque étudiant.e présentera une des lectures obligatoires en classe. Cette présentation comportera deux parties. Dans un premier temps (\pm 15 minutes), l'étudiant.e résumera de façon claire et structurée la position défendue par l'auteur. Dans un second temps (\pm 5 minutes), elle/il formulera un court commentaire critique du texte présenté et ouvrira des pistes de réflexion qui, selon elle/lui, méritent d'être explorées davantage.

Participation à la discussion en classe (10%)

Les étudiant.e.s seront évalué.e.s en fonction de leur présence au cours et de leur contribution à la discussion collective.

Essai 1 (30%)

Chaque étudiant.e devra rédiger individuellement un essai dans lequel elle/il présentera et comparera deux approches éthiques des relations internationales (le choix de ces approches est à sa discrétion); elle/il devra, en outre, évaluer les forces et les faiblesses de ces approches en les appliquant à un enjeu mondial de son choix. **Attention** : cet essai devra faire référence à au moins quatre lectures obligatoires du cours (des séances 1 à 7).

Format : Word, interligne 1,5; Times New Roman 12; entre 6 et 8 pages (notes et bibliographie comprises)

Date de remise de l'essai : pour le **vendredi 27 octobre 2023**, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.

Retard : la remise en retard de l'essai entraînera une pénalité de 10% de la note par jour de retard.

Critères d'évaluation : clarté et exactitude de la présentation des approches, rigueur de la comparaison, pertinence de l'évaluation critique, qualité de l'expression écrite, justesse des références.

Essai 2 (40%)

Chaque étudiant.e devra rédiger individuellement un travail de recherche sur une question d'éthique en relations internationales de son choix. Ce travail devra être le fruit d'une réflexion personnelle. L'étudiant.e devra y : 1) formuler une question de recherche et justifier sa pertinence ; 2) développer un argument personnel et le situer dans la littérature existante; 3) formuler une conclusion dans laquelle il/elle reprendra les différentes étapes de son argumentation et envisagera les principales implications de la position qu'il/elle a défendue. **Attention** : cet essai devra faire référence à au moins quatre lectures obligatoires du cours (des séances 4 à 12).

Format : Word, interligne 1,5 ; Times New Roman 12 ; entre 8 et 10 pages (notes et bibliographie comprises).

Date de remise du travail : pour le **vendredi 22 décembre 2023**, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet. PS : pour ceux/celles qui le souhaitent, un plan de travail incluant une bibliographie (max. 1 page) pourra être remis à la professeure pour le **vendredi 24 novembre 2023**, par courriel, afin de bénéficier de ses commentaires.

Retard : la remise en retard du travail entraînera une pénalité de 10% de la note par jour de retard.

Critères d'évaluation : pertinence de la question de recherche, originalité et rigueur de l'argumentation, qualité de l'expression écrite, justesse des références.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Présentation orale

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %

Participation à la discussion en classe

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %

Essai 1

Date de remise : 27 oct. 2023 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Essai 2

Date de remise : 22 déc. 2023 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce

faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Toutes les lectures obligatoires seront accessibles via le site de cours.

Pour le détail de ces lectures, voir la section 'Bibliographie et annexes'.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

CALENDRIER

Séance 1 – 8 septembre 2023 - Réalisme et éthique en relations internationales

- Kennan, George F. 1985/86. « Morality and Foreign Policy. » *Foreign Affairs* 64 : 205-18.
- Bell, Duncan. 2017. « Political Realism and International Relations. » *Philosophy Compass* 12, no. 2.

Séance 2 – 15 septembre 2023 - La 'Société des États' et le nationalisme

- Rawls, John. 2006 [1999]. *Paix et démocratie. Le droit des peuples et la raison publique*, trad. par B. Guillaume, Paris : Éditions La Découverte. (pp. 47-53; 80-9, 102-3)
- Miller David. 2002. "Une défense de la nationalité." Dans *Les nationalismes*, dir. par K. Mulligan, 29-53. Paris : PUF.

Séance 3 – 22 septembre 2023 - Le cosmopolitisme

- Nussbaum, Martha. 2012. « Patriotisme et cosmopolitisme. » *Cahiers philosophiques* 1, no. 128 : 99-110.
- Scheffler, Samuel. 2002. *Boundaries and Allegiances*. New York: Oxford University Press. (chap. 7)

Séance 4 – 29 septembre 2023 - Face à la pauvreté et aux inégalités mondiales

- Singer, Peter. 2009. *Sauver une vie. Agir maintenant pour éradiquer la pauvreté*, trad. par P. Loubet. Paris : Éditions Michel Lafon. (pp. 17-38)
- Deveaux, Monique. 2021. *Poverty, Solidarity, and Poor-Led Social Movements*. Oxford : Oxford University Press. (pp. 1-26)

Séance 5 – 6 octobre 2023 - Qu'est-ce qu'un commerce international équitable?

- Teson, Fernando. 2012. « Why Free Trade is Required by Justice. » *Social Philosophy & Policy* 29, no. 1 : 126-53.
- Young, Iris Marion. 2004. « Responsibility and Global Labour Justice. » *The Journal of Political Philosophy* 12 (4) : 365-88.

Séance 6 – 13 octobre 2023 - Guerre juste, pacifisme et réalisme

- Sparrow, Robert. 2016. « Robots and Respect: Assessing the Case Against Autonomous Weapon Systems. » *Ethics & International Affairs* 30, no. 1 : 93-116.
- Orend, Brian. 2012. « La justice après la guerre. Pour une nouvelle Convention de Genève appliquée au jus post bellum. » *Raisons politiques* 1, no. 45 : 163-86.

Séance 7 – 20 octobre 2023 - De l'intervention humanitaire à la responsabilité de protéger

- Jeangène-Vilmer, Jean-Baptiste. 2012. *La guerre au nom de l'humanité. Tuer ou laisser mourir*. Paris: PUF. (pp. 176-99)
- Zolo, Danilo. 2009. *La justice des vainqueurs. De Nuremberg à Bagdad*. Trad. par E. Schelstraete. Paris: Actes Sud - Éditions Jacqueline Chambon. (pp. 69-91)

Séance 8 – 27 octobre 2023 - L'éthique de l'immigration

- Carens, Joseph. 2007. « Étrangers et citoyens: un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières. » *Raisons politiques* 2, no. 26: 11-39.
- Parekh, Serena. 2020. « Reframing the Refugee Crisis. From Rescue to Interconnection. » *Ethics & Global Politics* 13, no. 1 : 21-32.

Le 27 octobre 2023 : Remise de l'Essai 1

Le 3 novembre 2023 : Semaine de lecture

Séance 9 – 10 novembre 2023 - Entre l'autodétermination politique et l'intégrité territoriale

- Buchanan, Allen. 1992. « Les conditions de la sécession. » *Philosophiques* 19, no. 2 : 159-68.
- Nine, Cara. 2010. « Ecological Refugees, State Borders, and the Lockean Proviso. » *Journal of Applied Philosophy* 27, no. 4: 359-75.

Séance 10 – 17 novembre 2023 - La justice climatique

- Shue, Henry. 2014. « Climate Hope. Implementing the Exit Strategy. » Dans *Climate Justice. Vulnerability and Protection*, 319-39. Oxford: Oxford University Press.
- Gardiner, Stephen. 2019. « Climate Engineering. » Dans *Ethics and the Contemporary World*, dir. par D. Edmonds, 29-41. London & New York : Routledge.

Séance 11 – 24 novembre 2023 - Les angles morts de la justice mondiale: questions de genre et de 'race'

- Jaggar, Alison M. 2005. « 'Saving Amina?' Global Justice for Women and Intercultural Dialogue. » *Ethics and International Affairs* 19, no. 3 : 85-105.
- Mills, Charles W. 2019. « Race and Global Justice. » Dans *Empire, Race and Global Justice*, dir. par D. Bell, 94-119. Cambridge : Cambridge University Press.

Le 1^{er} décembre 2023 : pas de cours

Le 8 décembre 2023 : Fête de l'Université

Séance 12 – 15 décembre 2023 - L'avenir de la gouvernance mondiale

- Walzer, Michael. 2001. « De l'anarchie à l'ordre mondial. Sept modèles pour penser les relations internationales. » *Esprit* 274, no.5 : 142-57.
- Scheuerman, William. 2008. « Global Governance without Global Government? Habermas on Postnational Democracy. » *Political Theory* 36, no. 1 : 133-51.

Le 22 décembre 2023 : Remise de l'Essai 2